

Le 17 mars 2017

Le secrétaire départemental,

à Monsieur le directeur académique
des services de l'Education nationale
DSDEN, Cité administrative - BP 23851
53030 – LAVAL cedex 9

SNUDI-FO 53

Union
Départementale des
syndicats **FORCE**
OUVRIERE de la
Mayenne

Objet : réponse à votre courrier du 8 février 2017

Monsieur le Directeur Académique,

J'accuse réception de votre courrier en date du 8 février dernier.

Vous me permettrez toutefois de m'étonner que ce courrier, adressé au secrétaire départemental du SNUDI-FO 53, ait été envoyé sur mon adresse courriel professionnelle. Une erreur de manipulation, sans aucun doute. Je me permettrai donc de vous rappeler que notre syndicat possède une adresse propre : contact@snudifo-53.fr

Une lecture attentive de votre mail m'apprend que copie a été adressée à l'IEN de la circonscription LAVAL VI. J'ai quelque difficulté à en comprendre la raison, puisque, s'il est d'usage d'adresser une copie aux personnes citées ou concernées par un problème soulevé dans une lettre, Madame Adam n'est en rien intéressée par les sujets que vous y évoquez.

Enfin, pour aussi inopportune qu'ait été l'alerte lancée par notre syndicat, pour aussi erronée qu'ait été son analyse, notre manque de mesure a toutefois permis à chacun de considérer la réalité des difficultés rencontrées par nos collègues de l'école publique de XXXXXXXX, et de parvenir rapidement à un règlement favorable au retour à la sérénité dans cet établissement, ce dont je ne saurais manquer de vous remercier.

A propos de la référence à l'entretien du 2 septembre 2016, je reste à votre disposition pour vous apporter les éléments qui semblent vous manquer et qui participent certainement à une vue biaisée de la réalité des choses.

Je vous sais gré des conseils formulés à l'égard de notre organisation syndicale quant à l'exercice des mandats qui sont confiés à ses représentants. Vous m'autoriserez cependant, dans un souci d'indépendance à laquelle notre organisation syndicale est farouchement attachée, à vous assurer de notre parfait libre-arbitre et de notre indéfectible dévouement à la défense des intérêts des personnels.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur académique, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Stève Gaudin



Copies à :

- Monsieur Drault, IEN adjoint au DASEN
- Monsieur Mauger, Secrétaire général de la DSDEN 53
- Monsieur Mercier, IEN LAVAL IV
- Monsieur Le Gac, IEN LAVAL agglomération
- Madame Adam, IEN LAVAL VI
- SNUDI-FO national
- UD-FO de la Mayenne

----- Message transféré -----

Sujet : Courrier M. le directeur académique

Date : Wed, 08 Feb 2017 10:54:43 +0100

De : IA53 - Cabinet <ce.ia53@ac-nantes.fr>

Pour : Gaudin Steve <Steve.Gaudin@ac-nantes.fr>

Copie à : denis waleckx <denis.waleckx@ac-nantes.fr>, Michel Mauger <Michel.Mauger1@ac-nantes.fr>, DRAULT Laurent <laurent.drault@ac-nantes.fr>, Adam Catherine <Catherine.Adam@ac-nantes.fr>, Mercier Jean-Christophe <Jean-Christophe.Mercier@ac-nantes.fr>, Le-Gac Yves <Yves.Le-Gac@ac-nantes.fr>

Monsieur Gaudin,

Vous trouverez en pièce jointe un courrier de M. le directeur académique à votre attention.

Vous en souhaitant bonne réception.

--

Mme BOUVIER Aurélie

Chef de cabinet

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale de la Mayenne

Tél. : 02.43.59.92.20